

Conférence de presse du 23 octobre 2019

5 ans d'«Antenne romande»: deux régions linguistiques, une seule politique patronale

Seul le texte prononcé fait foi

L'Antenne romande: bilan et perspectives sur la politique patronale en Suisse romande

Par Marco Taddei, Responsable Suisse romande de l'UPS

Regroupant onze associations cantonales et de branches, qui représentent près de 40'000 entreprises, l'Antenne romande de l'Union patronale suisse (UPS) est sans conteste un leader d'opinion en matière de politique patronale, contribuant ainsi à la mise en œuvre de conditions-cadre favorables aux entreprises romandes.

Basée à Zurich, l'UPS dispose depuis le 1^{er} septembre 2014 d'une Antenne romande, sise dans les locaux de la Chambre vaudoise du commerce et d'industrie à Lausanne. Celle-ci poursuit une triple mission:

- mieux faire connaître l'UPS et ses prises de position en Suisse romande
- relayer les demandes et les positions des membres romands auprès du siège de l'UPS à Zurich
- favoriser la collaboration entre les membres romands de l'UPS

Ces cinq dernières années, l'Antenne romande s'est attelé à la mise en œuvre de cette stratégie qui a d'ores déjà porté ses fruits.

Depuis septembre 2014, quatre associations romandes ont adhéré à la faïtière patronale: la Chambre valaisanne du commerce et de l'industrie (2015), le Groupement des entreprises multinationales (2017), la Fédération suisse romande des entreprises des plâtrerie-peinture (2017), la Chambre du commerce, de l'industrie et des services de Genève (2019).

Depuis le début des activités de l'Antenne romande, on observe une forte convergence entre les préférences exprimées par l'UPS et ses membres romands dans les dossiers de politique patronale fédérale. Ces derniers s'alignent sur les objectifs poursuivis par l'UPS, à savoir un marché du travail flexible et ouvert, une politique sociale durable et une formation d'excellence. Pour le dire autrement «Deux régions linguistiques, une seule politique patronale» n'est pas qu'un slogan au sein de l'UPS.

Une exception notable à cette convergence politique mérite toutefois d'être relevée: le projet de réforme Prévoyance vieillesse 2020, rejeté en votation populaire en septembre 2017, qui a vu l'apparition d'un clivage entre les membres alémaniques de l'UPS (contraires au projet) et romands (favorables à la réforme).

Dans le cadre de plusieurs procédures de consultation, l'Antenne romande a réuni les membres des cantons francophones de l'UPS afin qu'ils parlent d'une même et seule voix au sein de l'UPS, renforçant ainsi le poids de la Suisse romande au sein de la faïtière. On rappellera ici les procédures de consultation sur:

- La mise en œuvre de l'article 121a de la Constitution fédérale (mai 2015). Prise de position commune rédigée sous l'égide de l'UPS par dix-huit associations économiques et patronales romandes

- La révision de la législation en matière de temps de travail (octobre 2018). Prise de position commune des membres romands de l'UPS en faveur d'un assouplissement de l'enregistrement de la durée du travail.

Depuis septembre 2014, l'Antenne romande a contribué à l'organisation de plusieurs manifestations portant sur des thèmes de politique patronale. On rappellera ici les séminaires qui se sont tenus à Genève, Lausanne, Sion et Fribourg en vue de l'introduction, le 1er juillet 2018, de l'obligation d'annonce des postes vacants, en application de l'initiative contre l'immigration de masse.

De même, l'Antenne romande a organisé plusieurs séances d'information afin de mieux faire connaître la plateforme Compasso en Suisse romande. Ce portail d'information, qui a été lancé en 2017 par l'UPS, soutient, à l'aide d'informations, de conseils et de contacts, les efforts des employeurs pour le maintien et le retour de leurs collaborateurs accidentés ou malades sur le marché du travail.

On relèvera également que la présence médiatique de l'UPS s'est accrue depuis cinq ans. Afin de mieux faire connaître les positions de l'UPS, le responsable de l'Antenne romande écrit régulièrement une chronique dans le journal *L'Agefi*.

Ces prochaines années l'Antenne romande va poursuivre sa mission autour de deux axes prioritaires: maintenir un marché du travail flexible et ouvert et assurer, d'autre part, la pérennité de la prévoyance vieillesse.

Quotas féminins, salaires minimaux, contrôles des salaires: l'Etat tend à s'immiscer de manière croissante dans le mode de fonctionnement des entreprises. Cette dérive, qui risque de mettre à mal non seulement la flexibilité mais également l'efficacité du marché du travail, doit être enrayée à tout prix.

En matière de politique sociale, l'Antenne romande va tout mettre en œuvre pour que les propositions de l'UPS portant sur la réforme de l'AVS et de la LPP rallient une large majorité en Suisse romande. Un accent particulier sera mis sur le relèvement progressif de l'âge de la retraite. Le sujet n'est plus tabou. Plusieurs enquêtes montrent qu'une majorité de Suisses y sont désormais favorables. Et pour cause: une hausse progressive de l'âge de la retraite apparaît indispensable à terme non seulement pour préserver les rentes, mais aussi pour contrecarrer la pénurie de personnel qualifié qui se profile.